

Image not found or type unknown



Youris m'a répondu et je voulais rebondir...

Par **Alice Noel**, le **27/04/2016** à **21:44**

Youris bonsoir

j'ai bien reçu votre message et ai besoin d'une précision : pourquoi aurais-je dû saisir le JAF pour juste recevoir mon fils la moitié du temps chez moi? La résidence alternée se fait de facto depuis 6 ans car j'ai envie d'avoir mon fils avec moi car il a besoin de moi. Et son père en est plus que d'accord -ça l'arrange évidemment. Suis-je négligente d'avoir subvenu aux besoins de mon fils sans jamais rien réclamer à personne? Il est vrai que je me pose la question aujourd'hui car je suis à la veille de me retrouver à la rue et voudrais épargner cela à mon fils...